

Résolution 808

du Grand Conseil genevois au Conseil fédéral pour la sauvegarde de la recherche agronomique suisse

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève

vu l'annonce par la Confédération de changements majeurs dans la gouvernance d'Agroscope, le centre de compétences fédéral pour la recherche agronomique,

considérant :

- l'importance stratégique de maintenir une recherche agronomique en Suisse orientée vers la production et le service à l'agriculture ;
- les bénéfices de cette recherche agronomique suisse au service d'une agriculture durable, des paysages et de l'approvisionnement de la population ;
- l'importance des thèmes de l'agriculture et de la nourriture pour la population suisse ;
- les enjeux importants auxquels la Suisse devra faire face ces prochaines années s'agissant de l'approvisionnement de la population en produits agricoles et agroalimentaires indigènes de qualité,

demande au Conseil fédéral

- de maintenir les capacités de la recherche agronomique suisse pour qu'elle puisse répondre aux défis actuels et futurs ;
- de préserver les connaissances et le savoir-faire suisses acquis au cours des dernières décennies et de poursuivre leurs développements ;
- de favoriser une recherche agronomique tournée vers la pratique, grâce au maintien d'équipes de chercheurs en nombre suffisant ;
- de réexaminer le dispositif en conséquence.